

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

31 mai 2021

Le logement, plus que jamais un droit !

La trêve hivernale a pris fin ce lundi 31 mai. Sa prolongation de deux mois n'est pas suffisante : la crise vécue par la population, à Vitry-sur-Seine comme partout en France a impacté de nombreux ménages.

Le gouvernement a annoncé par communiqué de presse son intention si une expulsion a lieu, de l'assortir d'une proposition de relogement ou d'hébergement provisoire. Nous prenons le gouvernement au mot : oui le logement est un droit inconditionnel, et les 30 000 familles menacées d'expulsion ne doivent plus craindre de se retrouver sans toit.

Elu.e.s de Vitry-sur-Seine, nous réaffirmons notre engagement pour le droit à un logement décent. Nous signons donc un arrêté interdisant toute expulsion qui ne serait pas justifiée par un relogement prévu.

La ville de Vitry-sur-Seine est fière de compter plus de 40 % de logements sociaux sur son territoire : la solidarité, la mixité et le partage sont les ciments du vivre-ensemble. Par ses politiques publiques mais aussi les grands projets qui vont façonner la ville de demain, notre municipalité continuera à œuvrer aux côtés de tous et toutes pour améliorer les conditions de vie. Des projets, comme le permis de louer, sont à l'étude.

Mais les collectivités territoriales ne peuvent pas tout : l'Etat doit aider les ménages à bas revenu en revalorisant les APL, en créant un fonds d'aide au paiement, en encadrant les loyers. Face au chômage de masse et pour éviter ces défauts de loyers, l'Etat doit également revenir sur sa réforme de l'assurance chômage et investir dans un plan pour l'emploi, notamment par l'insertion à l'activité économique, prioritairement dans les quartiers et territoires les plus touchés par la crise.

La réquisition des logements vides et l'exonération de loyers font partie des premières mesures de la Commune de Paris dont nous avons fêté les 150 ans samedi 29 mai : nous continuerons à œuvrer pour faire du logement un droit, et non un bien marchand.

Pierre BELL-LLOCH

Maire de Vitry-sur-Seine

Luc LADIRE

**Premier Maire-adjoint
Délégué au logement**